



## Télétravail, télécentres, travail collaboratif, mobilité Arguments pour le développement durable ?

**Mardi 17 juin 2008**

**Colloque Mission Ecoter**

**Conseil régional Alsace  
Hémicycle**

« *L'une des choses les plus improductives de notre économie est de déplacer chaque matin des millions de personnes vers des zones de travail puis chaque soir vers leur domicile* » (Alvin Toffler dans *Le Choc du futur*, 1970).

**En 1995**, la Commission européenne publiait son livre vert sur les transports, qui mettait en exergue la tendance consommatrice de la population active en terme de mobilité, en évaluant à 2% du PIB européen le coût des congestions du trafic.

**En 2005**, la Datar lançait un appel à projet d'espaces professionnels pour les télétravailleurs – les télécentres – avec pour objectifs d'offrir des opportunités aux collectivités territoriales pour favoriser le développement de leurs territoires, maintenir une population dans les zones rurales, encourager la puissance politique à fixer des activités économiques sur son territoire.

**En 2006**, Pierre Morel-à-l'Huissier remettait, au Premier ministre, son rapport intitulé « *Du télétravail au travail mobile : un enjeu de modernisation de l'économie française* » et mettait en valeur les avantages, pour les entreprises, pour les administrations et pour leurs salariés, en terme de modernisation dans l'organisation du travail et, au-delà du fantasme, la forme de réponse possible à une demande sociétale de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

**En 2007**, cependant, seule 7% de la population active française télétravaillait, contre 13% en Europe.

On pourrait avancer, **en 2008**, après le Grenelle de l'environnement, que l'enjeu lié aux nouvelles formes de travail s'inscrit dans la réflexion globale de développement durable, intégrant les dimensions sociale, économique et environnementale.

Encourager ces nouvelles formes de travail pourrait ainsi offrir des marges de manœuvre en terme de développement durable, en y intégrant les technologies de l'information et de la communication (le haut et très haut débit, l'équipement informatique, de nouveaux services, etc.) à une politique globale d'aménagement du territoire ; le MEDEF y fait par ailleurs référence dans son rapport « *Faire de la France un leader économique* » (janvier 2008).

En quoi consistent les différentes formes de mobilités dans le travail ? Sont-elles toutes des arguments en faveur du développement durable ? Quels en sont les outils, comment en mesure-t-on les impacts écologiques ? Quels sont les accompagnements et soutiens possibles du secteur public en faveur de ces nouvelles formes de travail ? Pourquoi la France est-elle en retard sur certains pays d'Europe ? Quel est l'impact sur l'économie et sur l'aspect social ?

**La Mission Ecoter s'est donné l'objectif**, à travers ce colloque et grâce aux interventions de représentants du Parlement européen, de l'Etat, des collectivités territoriales, d'associations, d'acteurs privés et **en partenariat avec le Conseil Régional Alsace, Intel et Acidd – TIC 21**, d'apporter l'éclairage nécessaire sur ces enjeux pour le développement durable.

## Programme

**09h00 – 09h30**

**Accueil des participants**

**09h30 – 10h00**

**Introduction générale**

Travail et nouvelles formes de travail : quels nouveaux enjeux pour le développement durable ?

Intervenants

- Conseil Régional Alsace : **Adrien Zeller**, Président
- Intel France : **Jean-Marc Dubreuil**, Directeur général

**10h00 – 10h15**

**Développement durable et TIC, cadrage et définition**

**ACIDD – TIC 21 : Gilles Berhault**, Président

**10h20 – 11h30**

**1<sup>ère</sup> partie - Les nouvelles formes de travail liées aux TIC**

Quelles définitions ? Pour quels usages ?

Quel état des lieux en 2008 ? Quelles implications du secteur public ?

Quels sont les impacts sociologiques du travail ?

Quel impact sur l'aménagement du territoire ?

Quelles réponses ces nouvelles formes de travail, liées à la mobilité, peuvent-elles apporter à l'environnement et au développement durable ?

Quels sont les accompagnements existants et possibles ?

Intervenants :

- Parlement européen : **Catherine Trautmann**, Députée européenne
- DIACT : **Jérôme Coutant**, Chef de pôle Aménagement numérique du territoire
- Réseau National des Télécentres : **Jean-Michel Astier**, Président
- Association Française du Télétravail et des Téléactivités : **Serge Le Roux**, Vice-Président
- France Télécom / Orange : **Patrice Carré**, Responsable du département Relations institutionnelles

**Modérateur : Gilles Berhault, Président, ACIDD – TIC 21**

**11h30 – 12h30**

**2<sup>de</sup> partie - Quels sont les outils inhérents à ces nouvelles formes de travail, contribuant au développement durable ?**

Quelles sont les infrastructures requises ?

Quels sont les équipements ?

Quels sont les nouveaux services ? (plate-formes de services mutualisés – archivage, sécurité, logiciels, etc.)

Quels sont les nouveaux usages ?

Intervenants

- FTTH Council Europe : **Christian Ollivry**, Membre du Conseil d'administration
- Intel : **François Ledoux**, Responsable programme développement durable
- Syndicat Mixte Manche Numérique : **Philippe Le Grand**, Directeur
- DigiPort : **Franck Jimenez**, Directeur

**Modérateur : Alain Cote, Conseiller pour l'innovation numérique du Président – Conseil régional Alsace**

**12h45 Déjeuner en commun**

**14h15 – 14h45**

**3<sup>ème</sup> partie - Comment mesure-t-on les impacts environnementaux des nouvelles formes de travail ?**

En terme d'équipement

En terme de déplacement : réduction des CO<sup>2</sup>

En terme de coûts

Qu'impliquent ces nouvelles formes de travail en terme de conception, d'innovation et de consommation énergétique des bâtiments ?

Intervenant

**ADEME : Mikael Lux**, Responsable technique

**14h45 – 16h30**

**4<sup>ème</sup> partie - Les accompagnements du secteur public et les financements**

Combien coûtent ces nouvelles formes de travail ?

Quels sont les outils de financement ?

Comment l'Etat peut-il encourager les entreprises à utiliser le télétravail ?

Intervenants pressentis

- **Zevillage.net (Orne) : Xavier de Mazonod**, Entrepreneur
- **Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach : Delphine Pernot**, Chargée de mission tic
- **Association Française du Télétravail et des Téléactivités : Serge Le Roux**, Vice-Président
- **Syndicat Mixte Manche Numérique : Philippe Le Grand**, Directeur
- **Réseau National des Télécentres : Jean-Michel Astier**, Président

***Modérateur : Jean-Jacques Faou, administrateur de la Mission Ecoter et chargé de mission Collectivités territoriales, Intel France***

**16h30 - Clôture de la journée**